Vivre en Béguinage
La vie en mieux !

EN PARTENARIAT AVEC

DE LA TOURAINE ET DU POITOU

Le béguinage de SMARVES

BIENVEILLANCE & AUTONOMIE

Vivre en Béguinage
La vie en mieux !

Éditorial

Redonner du sens à sa vie

Telle que nous la proposons aujourd'hui, la vie en béguinage est un concept qui considère l'Homme dans toutes ses dimensions : capacités physiques, dimensions psychologiques et affectives, questions spirituelles. Il répond ainsi aux aspirations profondes de tout un chacun : rester autonome, goûter la paix et l'amitié au quotidien, être utile aux autres, garder un sens à sa vie jusqu'au bout. C'est pourquoi c'est une solution simple et concrète pour envisager sa « troisième vie », libéré des obligations professionnelles et familiales, en faisant place à la joie, à la solidarité, la bienveillance mutuelle, mais aussi à la capacité de décider, pour rester aux commandes de sa vie.

L'expérience inspirante des béguinages

Au XIII[e] siècle, la naissance des béguinages résulte d'un concours de circonstances économiques, sociales, politiques et religieuses, proposant aux femmes veuves ou célibataires de se regrouper pour se protéger et s'entraider. En avance sur leur temps, les béguinages restent un modèle unique de structure communautaire souple, qui préserve l'autonomie de ses membres, et les gardent socialement actifs.

Un sujet d'actualité, un enjeu sociétal

Le temps a passé depuis huit siècles et pourtant les béguinages semblent avoir été inventés pour notre époque. Les dangers et les défis de notre temps menacent aujourd'hui bien plus notre esprit que notre corps.

L'éclatement des structures familiales, la disparition progressive de l'amitié de proximité au village ou dans le quartier, façonnent une société de solitude avec pour conséquences l'isolement, un sentiment d'inutilité, d'exclusion, absence de projets, la dévalorisation de soi, notamment pour les personnes âgées et celles en situation de fragilité liée à un handicap.

Notre but: être au service du « bien-vieillir »

Heureusement, cette évolution de notre société n'est pas irrémédiable car la nature humaine a des ressources inestimables ! Aujourd'hui, de toutes parts, des personnes expriment leur désir de vivre autrement leur « troisième vie ». Habitat groupé, services partagés, villages communautaires et béguinages renaissent dans leur version moderne adaptée à notre époque.

La plupart de ces projets peinent à voir le jour faute de compétences et de moyens. C'est pourquoi nous avons fondé le groupe Vivr'Alliance et l'association Vivre en Béguinage, pour permettre à ces projets de naître et d'exister durablement.

Les trois cofondateurs de
l'association Vivre en Béguinage

Thierry PREDIGNAC

Christophe BAIOCCO

Vincent BEL

Le béguinage, c'est quoi ?

Portraits de béguins, béguinage de Mûrs-Érigné

Le béguinage est un mode d'habitat inclusif appelé aujourd'hui API*. C'est une réponse complémentaire et prometteuse, une « troisième voie» entre le logement ordinaire et l'hébergement en institution. Habituellement, il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, associés à des espaces communs partagés. Il permet de combiner vie autonome et sécurisation de l'environnement, et réunit souvent des personnes souhaitant intégrer un projet de vie spécifique, social et solidaire.

* Le terme d'habitat API (Accompagné, Partagé et Intégré à la vie locale) apparait dans le rapport sur l'habitat partagé « Demain je pourrai choisir d'habiter avec vous », remis au gouvernement en juin 2020 par Denis Piveteau, Conseiller d'Etat, et Jacques Wolfrom, Président du comité exécutif du groupe Arcade, afin d'accompagner la stratégie nationale de déploiement de l'habitat inclusif**

**Créé par le Comité interministériel du Handicap en décembre 2016, l'Observatoire de l'Habitat inclusif a pour rôle de promouvoir le développement de ce type d'habitat, au service des personnes âgées ou en situation de fragilité.

Une aide à l'inclusion sociale des personnes en situation de fragilité

Permettre aux résidents de rester aux commandes de leur vie et de se sentir utiles aux autres et à la société.

Un soutien à l'autonomie des personnes

Favoriser le maintien à domicile, pour continuer à « vivre chez soi »

La veille et la sécurisation de la vie à domicile

La veille et la sécurité sont assurées par plusieurs intervenants

Un soutien à la convivialité

C'est une dimension essentielle, préventive à la perte d'autonomie, au repli sur soi et au risque d'isolement et de solitude

Les atouts du béguinage
Vu par le monde médical

Dr Olivier de Ladoucette
Psychiatre, gérontologue attaché à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et président de la Fondation pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

Depuis le commencement, nous appuyons nos décisions sur les avis et conseils de professionnels compétents : médecins gériatres, aides à la personne, services sociaux, psychologues...

Pas à pas, nous façonnons et précisons toutes les facettes de la vie en béguinage. Le retour d'expérience, en particulier celui des béguinages belges, ouverts depuis une vingtaine d'années, nous permet de confronter et d'ajuster nos choix à la réalité.

Côté médical, les conseils que nous avons reçus sont parfaitement synthétisés dans le rapport éclairant que le Docteur Olivier de Ladoucette a remis au Ministre de la santé en mars 2011.

Celui-ci souligne sept conditions fondamentales du « Bien vieillir »[1] :

1 - Maintenir un degré d'autonomie satisfaisant.

2 - Conserver la maîtrise et la responsabilité des événements.

3 - Avoir de bonnes capacités d'adaptation.

4 - Entretenir des relations affectives de qualité.

5 - Rester engagé(e) dans la société.

6 - Avoir des revenus suffisants (le confort financier facilite l'adaptation nécessaire aux changements liés à l'âge).

7 - Donner un sens à la vie.

(1) « Bien-être et santé mentale : des atouts indispensables pour bien vieillir » par le Docteur Olivier de Ladoucette.

Atelier Équilibre, béguinage de Paray-le-Monial

Le béguinage, un projet concret, humain et social

Les béguinages proposent aux seniors une solution réaliste pour envisager autrement sa vie de retraité, en particulier lorsque l'âge accroît la fragilité, les risques de solitude et l'exclusion. Lieux de bienveillance, de solidarité et d'interdépendance, les béguinages proposent un projet de vie concret pour envisager sa 3ème vie du bon côté.

Une réponse réelle à de nombreux besoins socio-économiques

Lutter contre la solitude

Le béguinage va aider à lutter contre la solitude, qui est réellement l'un des fléaux de notre temps. L'éclatement des structures familiales, la disparition de la vie de village ou de quartier ont fait émerger une société de solitude et de souffrance, en particulier pour les personnes âgées, qui peuvent ressentir un isolement, un sentiment d'inutilité ou d'exclusion, une dévalorisation de soi...

Vivre une forte dimension relationnelle

Bien au-delà d'un simple rempart contre l'isolement, le béguinage permet de veiller les uns sur les autres, s'entraider, faire les courses pour celui qui est malade ou temporairement handicapé, c'est entrer dans une relation fraternelle, faite de service et d'attention, qui développe la « socialisation » à l'intérieur même de la résidence.

Rester aux commandes de sa vie

En vieillissant, pouvoir conserver la maîtrise et la responsabilité des événements que l'on vit est fondamental. Pour cela il faut vivre dans un environnement stimulant : Vivre, c'est agir... Le concept de vie au béguinage privilégie la prise d'initiatives par les béguins pour l'organisation de la vie quotidienne, de moments de convivialité, d'activités collectives ; chacun restant libre d'y participer ou pas en fonction de ses capacités physiques et de ses envies.

Des loyers accessibles

La Foncière France Béguinages, propriétaire des béguinages monte le plus souvent possible ses opérations en PLS (Prêt Locatif Social) afin de rendre ses béguinages accessibles au plus grand nombre. Cela permet à des personnes d'avoir accès à des logements auxquels ils ne pourraient pas postuler sans le PLS. C'est ici que se joue pleinement la vocation sociale de ce type de financement.

Mener une vie citoyenne et se sentir utile

Si le béguinage offre des conditions de vie paisibles, le béguinage ne doit pas être un lieu clos replié sur lui-même. Il est important que les béguins(nes) en majorité retraité(e)s puissent demeurer dans une dynamique de vie positive en s'engageant dans une vie associative. Chacun pourra donc, sans que ce soit une obligation, continuer ses activités ou s'insérer dans une association en fonction de ses envies et de ses capacités.

Inauguration du béguinage de Tours - Oct 2019

La vie au béguinage

Qui peut vivre au béguinage ?

Quel âge ?

Il n'y a pas de limite d'âge, dans un sens comme dans l'autre ! Toutefois, la question de la solitude, de l'isolement, de l'exclusion touche majoritairement les seniors, qui sont donc plus concernés que les générations plus jeunes, qui jouissent d'une vie sociale et/ou familiale plus active.

Quelle santé ?

Le béguinage est un ensemble d'appartements où l'on vit « chez soi » qui s'adresse aux seniors autonomes ou en perte partielle d'autonomie du fait de leur âge ou de leur handicap. Les logements sont conçus pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Les services hospitaliers de HAD (hospitalisation à domicile) accueillent très favorablement cette solution où l'on peut veiller les uns sur les autres.

Quels revenus ?

Le béguinage veut être accessible à tous. Dans la mesure du possible, les loyers sont régulés par les standards du logement social, offrant ainsi un environnement de grande qualité (jardins, espaces partagés, hôtellerie...) pour un loyer très abordable.

Vivre ensemble : une notion familière, une réalité complexe

Vivre ensemble, c'est tout d'abord apprendre à construire sa vie et son environnement avec d'autres.

Au béguinage, la bonne gestion de ce « Vivre ensemble » est perçue comme un facteur déterminant de la qualité de vie au béguinage et concerne non seulement celles et ceux qui y vivent déjà, mais également toute personne rejoignant ou souhaitant rejoindre le groupe.

Balade dans le parc du béguinage de Mûrs-Érigné

Favoriser le maintien à domicile

L'hospitalisation à domicile HAD

Nous informons nos résidents de la possibilité d'être hospitalisés à domicile en les mettant en rapport avec les services compétents (centres hospitaliers et/ou organismes de soins spécialisés dans ce domaine). Là encore, nous avons expérimenté plusieurs fois les bienfaits de ce choix car la maladie peut être vécue plus sereinement au béguinage par une présence amicale et quotidienne auprès de la personne malade.

L'accompagnement santé

L'accompagnateur santé intervient en continu au sein du béguinage. Professionnel de la santé (IDE*) il a pour mission d'accompagner les résidents par un suivi individuel et l'organisation d'ateliers collectifs autour de la prévention de la perte d'autonomie et la préservation du capital santé.

**IDE : Infirmier(ère) diplômé(e) d'État*

La charte de vie

Véritable « constitution » du béguinage, elle en est le socle et l'esprit

L'appropriation de la Charte de Vie est une étape-clé pour les futurs résidents, où ils vont s'imprégner du projet, ce qui leur permettra de mieux en accepter les contraintes le moment venu. La Charte est la véritable référence, la « feuille de route » du projet, et chaque résident peut y revenir et s'y replonger quand il se trouve devant une question ou un choix. Elle aborde les modalités du « vivre ensemble » qui font référence aux valeurs de bienveillance et d'entraide mutuelle, les ajustements restent propres à chaque béguinage.

Quelques extraits d'une Charte

« Chacun vit chez soi, de façon indépendante, avec les activités extérieures qu'il choisit. »

« La vie en béguinage veut être un temps heureux pour tous, choisi librement, vécu dans la recherche d'un nouveau mode de relation, dans le respect des sensibilités et du cheminement de chacun. »

« Un de nos objectifs fondamentaux est de nous accompagner les uns les autres, le plus longtemps possible. Cela est possible grâce à des relations d'amitié, faites de bienveillance, d'attention à l'autre, en particulier dans la faiblesse et la maladie. »

3. Deux acteurs au cœur du projet de vie

Le Coordinateur de la vie sociale et partagée : son rôle, ses missions

Veille et sécurisation de la vie à domicile

- Assurer l'élaboration, la mise en oeuvre et le respect du projet de vie sociale et partagé
- Mise en place d'un fonctionnement respectant les besoins et attentes de chacun
- Veiller à leur bien-être physique et moral
- Assurer l'arrivée et l'intégration des nouveaux locataires

Soutenir l'autonomie des habitants

- Conseiller et soutenir dans les actes de la vie quotidienne pour accéder et se maintenir dans un logement autonome
- Rendre les résidents acteurs de leur projet de vie
- Accompagner la sortie le cas échéant

Soutenir la convivialité et faciliter le vivre ensemble

- Créer et maintenir une dynamique de groupe
- Veiller à la réalisation et aider les résidents à créer du lien entre eux
- Encourager et aider à la prise d'initiatives collectives
- Aider à l'organisation et mise en place de celles-ci
- Dessiner l'avenir, l'évolution du béguinage lui-même et dans son environnement
- Faire un point sur le vécu de chacun mis en perspective avec la Charte de Vie

Aider à la participation sociale et citoyenne

- Favoriser l'intégration et la participation des résidents dans la vie de quartier et de la commune
- Assurer la connaissance et la participation des résidents aux activités associatives
- développer, animer et coordonner le réseau partenarial
- Sensibiliser partenaires et acteurs locaux au vieillissement et faciliter l'intégration des seniors

L'interface technique et logistique des logements avec le propriétaire et le bailleur

- Gestion des chambres d'accueil destinées aux familles et aux personnes en phase de découverte
- En relation avec le bailleur pour la gestion du bail
- État des lieux d'entrée et de sortie des locataires

L'Accompagnateur Santé : son rôle, ses missions*

Prendre en compte les incidences de l'avancée en âge

- Suivi des pathologies chroniques.
- Diagnostic sur les capacités physiques et cognitives.

Mise en place des "ateliers du bien vieillir"

- Collaboration avec les associations partenaires.
- Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, gymnastique douce et adaptée, ateliers mémoires,...
- Prévention des chutes.

Repérage des fragilités

- Douleurs, troubles cognitifs, insomnies, perte d'appétit, trouble du comportement alimentaire, signes de dénutrition.
- Souffrance psychique, apparition d'un syndrome dépressif.

Prendre en compte les aidants âgés d'un conjoint en perte d'autonomie

- Présentation des aides aux aidants

**L'accompagnement est réalisé par un professionnel de santé ou un psychologue, en accord avec la personne et dans le respect du secret professionnel. L'accompagnateur est en liaison le cas échéant avec les autres intervenants santé auprès de la personne et alerte le médecin traitant et la personne de confiance si besoin.*

Séance de Qi Gong au béguinage de Mûrs-Érigné

L'association Vivre en Béguinage

Missions et coordination du projet de vie

L'association Vivre en Béguinage accompagne sur le territoire national les personnes âgées autonomes ou en perte partielle d'autonomie du fait de leur âge ou de leur handicap, dans le but de maintenir le lien social, lutter contre l'isolement, la solitude et les exclusions.

Coordination du projet de vie

Elle coordonne le projet de vie sociale et partagée au sein de la structure par la mise en œuvre de moyens et d'actions sur le thème du Vivre Ensemble, de la prévention, de la santé, de la sécurité, de la solidarité et de l'inclusion sociale des personnes fragiles.

Mise en oeuvre de l'accompagnement

L'association est reconnue d'intérêt général depuis juillet 2020. En fonction des moyens dont elle dispose, elle peut participer financièrement au soutien et à la mise en œuvre de ces missions qui reposent sur 5 thèmes essentiels au bien vieillir :

1 La gestion du vivre ensemble au sein du béguinage

→ Présence d'un coordinateur de la vie sociale et partagée chargé de soutenir la convivialité et faciliter le vivre ensemble des locataires.

2 La santé, la prévention, et la préservation de l'autonomie des personnes âgées.

→ Mise en place d'ateliers de préservation de l'autonomie dispensés par des professionnels salariés d'associations partenaires sur la prévention des chutes, la gymnastique adaptée (avec notre partenaire local SIEL BLEU), les ateliers mémoire, la nutrition, etc.

→ Des journées sur le dépistage visuel et auditif (avec notre partenaire les OPTICIENS MOBILES)

→ Une offre préférentielle pour les services d'aide à la personne via notre partenaire référencé VIAVITA.

→ Un accompagnement santé dispensé par un professionnel habilité (détection des fragilités, prévention des chutes, etc.)

3 L'inclusion sociale

→ Aider à la participation sociale et citoyenne des habitants du béguinage

→ Favoriser l'intégration et la participation des locataires dans la vie de quartier et de la commune

→ Mise en place d'ateliers et de commissions (couture, jardinage, décoration, cuisine, ateliers théâtre, informatique, etc.) pour celles et ceux qui le souhaitent

→ Organisation d'évènements qui créent du lien social (récits de vie, échanges intergénérationnels, tournoi de scrabble, cartes, partage d'expériences (anglais, yoga, etc.)

→ Partenariats avec des associations de l'ESS

4 La sécurité

→ Gratuité de la téléassistance pendant deux ans pour celles et ceux qui le souhaitent (avec NEXECUR)

5 La solidarité

→ Création un fonds de solidarité pour faire face aux accidents de la vie ou à une situation de détresse exceptionnelle.

Les bénévoles de l'association

Le bureau de l'association

PRÉSIDENT
Christophe BAIOCCO

SECRÉTAIRE
Marie-Claude LESENNE

TRÉSORIER
Philippe BOUCHOT

Les autres bénévoles

Catherine BERNARD
Responsable pôle santé et bien vieillir

Philippe PACREU
Responsable adhésions et logements

Aurélie RENAUD
Coordinatrice de l'action sociale

Erika PUIGMAL
Juriste

Isabelle MACCIO
Communication
Réseaux sociaux

Sandra ROZETTE
Communication
Événementiel
Relations presse

Les étapes clés

1. Envoi d'un dossier de demande d'adhésion Gratuit

Ce dossier comprend :

- → Le bulletin de demande d'adhésion à l'association Vivre en Béguinage
- → Un questionnaire d'auto-évaluation (réservé aux personnes désireuses de devenir membre actif)
- → Une lettre d'intention
- → Les statuts de l'association et le réglement intérieur

2. Réponse du bureau de l'association. Si la demande est acceptée :

→ Pour les Membres Actifs (résidents du béguinage) :
Frais d'instruction de dossier : Personne seule 99€ / Couple 179€
Cotisation mensuelle/contribution financière à la remise des clés : Personne seule 39€ / Couple 59€

→ Pour les Membres Amis (non résidents) :
Frais d'instruction de dossier : Gratuit
Cotisation annuelle : 30€

Suivez nos actualités !

Notre site www.vivre-en-beguinage.fr

Un site facile et convivial constamment mis à jour. Il est notre vitrine la plus lue, notre ambassadeur permanent auprès des futurs candidats à la vie en béguinage, et aussi de tous ceux qui s'intéressent à ce nouveau mode de vie.

Ne manquez aucune actualité !

Abonnez-vous à notre Newsletter mensuelle afin de ne rien manquer : vie dans les béguinages, prochaines ouvertures, actus généralistes pour les seniors, etc...
Inscrivez-vous simplement sur notre site web ou faites votre demande par mail :
contact@beguinage.net

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Nous diffusons notre actualité sur de nombreux réseaux sociaux. Suivez Vivre en Béguinage sur Facebook, Instagram, Linkedin, Youtube et Twitter

Le béguinage de SMARVES (86)

A quelques minutes de Poitiers, préfecture de la Vienne, Smarves vous offre un cadre de vie préservé. La commune se niche au coeur de la Vallée du Clain, en cours de classement pour sa haute qualité environnementale. Le patrimoine de la Communauté de communes du Pays Vouglaisin dont fait partie Smarves est tout autant remarquable.

Une ville où il fait bon vivre

Smarves, commune de petite taille, se situe dans le département de la Vienne en Nouvelle Aquitaine. Elle fait partie de la Communauté de communes du Pays Vouglaisien, dans le Pays des 6 Vallées, à 26km de Lusignan et 10km de Poitiers. Arrosée par le Clain et le Miosson, Smarves est un joli lieu résidentiel boisé.

On notera d'ailleurs la présence du Bois de Saint-Pierre, base de loisirs d'environ 248 hectares qui propose de nombreuses activités pour tous les publics, dont une piscine d'été.

À quelques minutes en voiture, le patrimoine naturel et historique de la commune avoisinante, Ligugé, saura également vous ravir : son église, l'abbaye Saint-Martin, toujours en activité, la crypte et la salle du clocher ne manquent pas de cachet. Les marcheurs trouveront leur bonheur.

L'offre de soins

Des médecins généralistes, des infirmiers et d'autres professionnels de santé plus spécialisés sont installés à Smarves ainsi qu'à Ligugé.

Par ailleurs, Poitiers dispose d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU), et de deux polycliniques : La Providence, et Le Fief de Grimoire

La richesse associative

« A Smarves, le monde associatif est dynamique, diversifié et génère du lien social. Il anime la vie collective et participe à l'éducation citoyenne. »

Photographie Smarves vue du ciel Yves Almecija

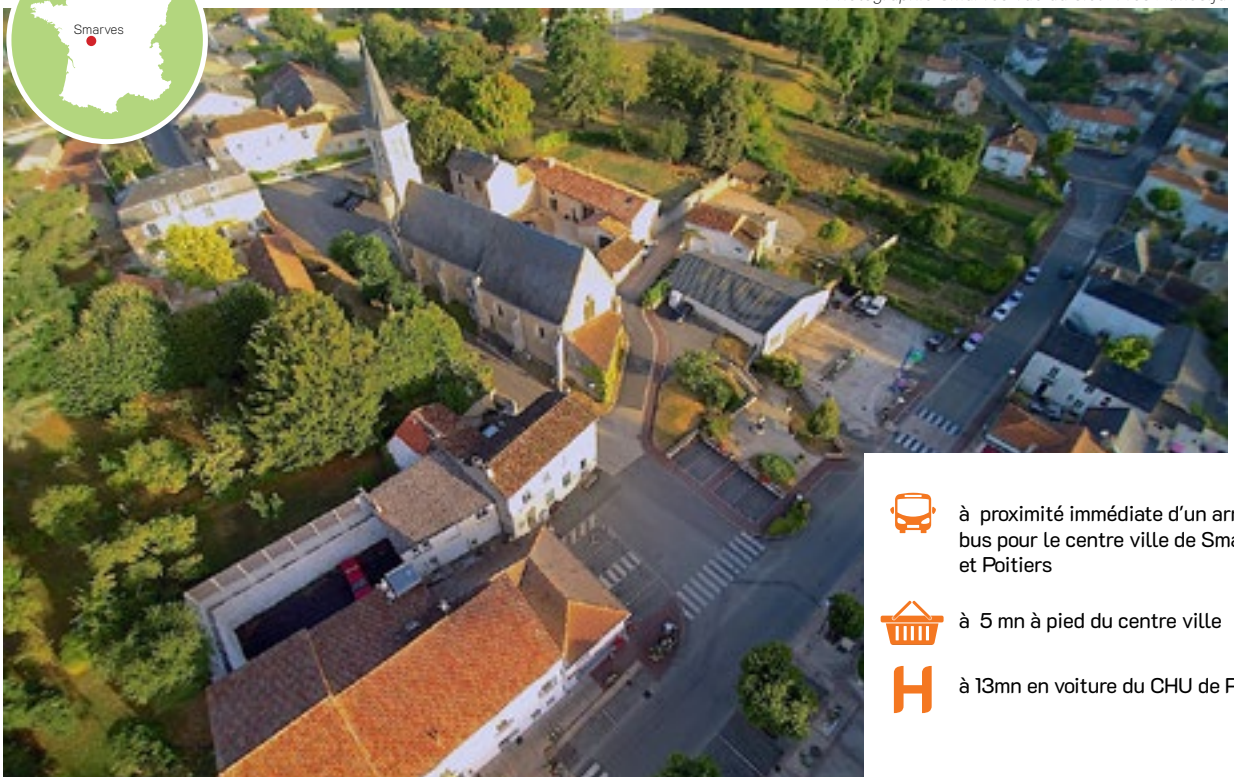

à proximité immédiate d'un arrêt de bus pour le centre ville de Smarves et Poitiers

à 5 mn à pied du centre ville

à 13mn en voiture du CHU de Poitiers

Entrée du béguinage de Smarves

Des logements de plain-pied dans un environnement paisible

Le haut du bourg de Smarves, vue du ciel - Yves Almecija

Le béguinage en quelques chiffres

Les logements

10 logements T2 à partir de 54 m²
5 logements T3 à partir de 68 m²

12 places de parking ouvertes
dont 1 PMR

Des logements adaptés et accessibles à tous

Du 2 au 3 pièces, le béguinage de Smarves propose 15 appartements de plain-pied à la location, offrant de belles surfaces à vivre et une terrasse privative.

Les séjours s'ouvrent sur le jardin intérieur grâce à de grandes portes fenêtres, favorisant l'ensoleillement de la pièce à vivre, spacieuse.

Les espaces intérieurs, à l'agencement optimisé, laissent un maximum de liberté dans l'aménagement de son appartement.

Des logements qui favorisent le maintien à domicile

Non médicalisés mais totalement médicalisables et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

BÂTIMENT BASSE CONSOMMATION
RÉGLEMENTATION THERMIQUE 2012

Le béguinage de Smarves est un bâtiment construction bois à faible consommation énergétique. C'est donc l'assurance d'un confort optimisé à travers un logement économe en énergie et respectueux de l'environnement.

Loyers - Charges locatives

EXEMPLE T2

Loyer* à partir de **480€** HC/mois
Charges locatives : 55 €
Place de parking

EXEMPLE T3

Loyer* à partir de **608€** HC/mois
Charges locatives : 70 €
Place de parking

** Sous réserve d'actualisation selon les indices de référence des loyers à paraitre au 1er trimestre 2024*

À NOTER
Régularisation annuelle des charges
Grille des valeurs locatives sur demande

Repas partagé dans la salle de convivialité du béguinage Le Château d'Or à Agen

Des logements conventionnés et des loyers modérés grâce au Prêt Locatif Social (PLS).
Des locations soumises à des conditions de ressources des locataires.

CATÉGORIE MÉNAGE	PLAFOND 2023*
Une personne seule	28 441 €
Couple (sans personne à charge)	37 982 €
Couple (avec 1 personne à charge)	44 676 €

** Revisé chaque année. Le montant des ressources à prendre en compte est égal à la somme des revenus fiscaux de référence de l'année n-2 de chaque personne composant le ménage ou amenée à occuper le logement, soit 2021 pour 2023.*

Les espaces de vie partagée et de convivialité

La salle de convivialité

C'est un lieu de rencontres, de détente et d'échanges. Elle permet de se retrouver autour d'évènements conviviaux (réunions, repas, anniversaires...) ou de temps de détente (jeux, lecture, films...).

Les résidents peuvent aussi y accueillir des personnes extérieures au béguinage, sans entrer dans l'intimité du logement des résidents. La salle de convivialité est privatisable à la demande.

Le jardin

Le jardin offre aux habitants un accès sur l'extérieur, à la fois sécurisant et convivial. Un potager et un boulodrome offriront de beaux moments partagés.

Le studio d'accueil

Il permet aux béguin(e)s de recevoir leurs proches et les membres de leur famille (enfants, petits-enfants) à des tarifs préférentiels. Il accueille aussi toutes celles et ceux qui envisagent de rejoindre la vie au béguinage, et qui prennent un temps pour faire mieux connaissance.

PLUS D'INFORMATIONS...

Contactez Philippe au :

04 11 81 61 24 ou par mail **philippe@beguinage.net**

Vivre en Béguinage

la Vie en mieux !

EN PARTENARIAT AVEC

DE LA TOURAINE ET DU POITOU

Carsat Retraite & Santé au travail Centre Ouest

Le Béguinage L'Orée du Bourg a bénéficié d'un soutien financier de la Carsat Centre Ouest pour la mise en place de sa politique d'action sociale dans un lieu de vie collectif.

3, allée Zéphyr, Tecnosud II - 66100 Perpignan
Tél. 04 11 81 61 20 • contact@beguinage.net
www.vivre-en-beguinage.fr

Sept 2023 Document et photos non contractuels - Crédits photos : ©Vivre en Béguinage ©Shutterstock - ©Fotolia - ©Wikimedia Commons